

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 466)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT SÉANCE**AMENDEMENT**

N ° 175

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 67**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Rédiger ainsi l'alinéa 31 :

« e) Le dix-septième alinéa est supprimé ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une ambiguïté rédactionnelle.